



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

psychiatres

Question écrite n° 30416

Texte de la question

M. Dino Cinieri interroge Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la formation des médecins psychiatres. Il lui demande de bien vouloir lui préciser dans quelle mesure les futurs psychiatres pourraient acquérir une formation neurologique plus approfondie du fait des corrélations qui peuvent exister dans de nombreux cas entre troubles psychiques et maladies neurologiques de type tumeur cérébrale.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30416

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 9 septembre 2008, page 7722

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)